



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GÂTINE

NOTE DE PRESSE

Date : 17 mars 2022

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Paul Chaussoneaux, maire de Pompaire / Claude Beauchamp, adjoint au cadre de vie à Parthenay / Philippe Albert, président du SMEG

Service : Jérôme Thébault, technicien au SMEG

NOTE DE PRESSE

Réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées : des travaux de remise à neuf rue Bellefontaine

La Ville de Parthenay, la commune de Pompaire et le Syndicat des eaux de la Gâtine ont lancé des travaux de remise à neuf du réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées rue Bellefontaine, à cheval sur les communes de Parthenay et de Pompaire.

Un réseau vétuste et mal dimensionné

Suite à un diagnostic réalisé entre 2012 et 2015 et des études complémentaires réalisées par les services, il est apparu que le réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées dans le secteur de la rue Bellefontaine présentait de nombreux dysfonctionnements :

- Canalisations trop étroites, provoquant des débordements sur les routes lors de fortes pluies
- Problèmes d'étanchéité liés à des désaxements des tuyaux, des fissurations et d'une vétusté prononcée

Le choix de la remise à neuf du réseau

Parallèlement à ces dysfonctionnements, la réglementation prévoyait le passage en séparatif (eaux usées d'un côté et eaux pluviales de l'autre) afin d'éviter les rejets directement dans le milieu naturel et afin d'éviter le traitement des eaux de pluies à la station d'épuration de Pompairain.

Devant tous ces facteurs, les communes de Parthenay et Pompaire, ainsi que le SMEG ont décidé de lancer des travaux de remise à neuf du réseau.

Collaboration inter-collectivités : mutualiser les coûts et réduire au maximum le temps de travaux

Aujourd'hui, les communes gèrent la compétence eaux pluviales. Le SMEG, quant à lui, gère la compétence eau potable et assainissement eaux usées.

Les collectivités ont décidé d'unir leurs forces afin de réaliser les travaux ensemble, mutualiser les coûts et impacter le moins possible les usagers en réduisant au maximum le temps de travaux.

Le service assainissement du SMEG coordonne l'opération, avec l'appui des services communaux et autres gestionnaires de voirie (le Département et la Dirco).

Optimisation de la distribution en eau potable et mise en séparatif du réseau eaux pluviales/eaux usées

Les travaux prévoient :

- La réhabilitation et l'optimisation de la distribution en eau potable, entre la rue Jean Giono et la rue des Roberdes.
- La mise en séparatif de la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, avec la pose d'un réseau neuf pour l'assainissement des eaux usées, entre la rue de Beaulieu et le rond-point de la route de Saint Maixent.
- La réhabilitation et le redimensionnement des canalisations de collecte des eaux pluviales.

Les travaux ont démarré le 14 mars pour une durée de 3 à 4 mois.

Le montant des travaux s'élève à 490 000 euros HT :

- Partie Eau Potable = 86 900 €HT
- Partie Assainissement Eaux Usées = 208 600 €HT
- Partie Eaux Pluviales = 195 300 €HT, soit 97 650 € HT pour les deux communes.

Cette opération s'inscrivant dans un schéma directeur global sur la gestion des eaux usées et des eaux pluviales, L'Agence de l'Eau Loire Bretagne participe à hauteur de 166 000€ aux présents travaux.

Limiter au maximum l'impact pour les riverains et les usagers

Pour perturber au minimum les riverains et les usagers de la voie, le chantier se déroulera en deux phases distinctes :

- La première phase où la circulation sera gérée par alternat par feux tricolores.
- Puis la deuxième phase où la voie sera fermée à la circulation, tout en conservant autant que possible l'accès pour les riverains.
Une déviation, validée au préalable par les gestionnaires de voirie, sera alors mise en place.

Le service communautaire déchets installera des points d'apports volontaires afin d'assurer les collectes des déchets ménagers.